

La 2^{ème} guerre mondiale (1939 - 1945)

Saint-Léger se souvient



Édito

Il y a 80 ans, les troupes alliées libéraient l'Europe du joug nazi. Ce mouvement débuté par la campagne d'Italie à l'été 1943, verra son point d'orgue le 6 juin 1944 sur nos plages normandes. Ce débarquement, coûteux en hommes et en matériel, s'inscrit dans les prémices de combats longs et acharnés pour libérer progressivement la Normandie puis tout le territoire métropolitain français et au-delà.

Ce numéro spécial consacré à la 2nde guerre mondiale, à l'instar de celui réalisé sur "la Grande Guerre 14-18" est le fruit du travail mené par les membres du comité des sages que je remercie pour leurs recherches et leurs témoignages.

Car il s'agit bien de cela : servir de témoin.

Outre l'aspect pédagogique sur ces événements qui ont bouleversé la vie de ceux qui en ont été les acteurs ou les spectateurs, il est indispensable de se remémorer la "folie" de certains hommes qui a généré l'embrasement du monde.

Le fondement sur lequel repose cette seconde guerre mondiale peut nous sembler inconcevable de nos jours, pour beaucoup de nos contemporains cette époque est révolue et pourtant la guerre fait de nouveau rage en Europe orientale et ailleurs dans le monde...

Aussi, il m'apparaît important que chacun d'entre nous puisse connaître les faits et les témoignages de la "petite histoire locale" au sein de la grande tragédie que notre pays a subi pendant les années 1939-1945.

Savoir et se souvenir, sans nostalgie du passé, pour mieux affronter le présent et cultiver cet idéal de paix que tous les acteurs ont pu ressentir au sortir de cette période.

Se souvenir du passé afin de mieux construire notre avenir.

Sophie BOUCQUIAUX

Maire de Saint-Léger-du-Bourg-Denis

Editeur : Mairie de Saint-Léger-du-Bourg-Denis / **Rédaction** : Comité des sages de Saint-Léger-du-Bourg-Denis / **Impression** : imprimerie A. Vallée / **Tirage** : 1900 exemplaires / **Contact** : mairie@ville-stleger76.fr ou au 02 35 08 40 60 / Mai 2024

Numéro imprimé sur papier recyclé FSC mixte

La 2^{ème} guerre mondiale

Son contexte historique

Entre les deux guerres mondiales, Saint-Léger se modernise : arrivée des réseaux électriques et téléphoniques, transports automobiles pour les marchandises et les passagers, élévation du niveau de vie. Les activités se diversifient, les services et commerces sont plus nombreux.

Depuis 1936, les salariés découvrent : les congés payés, la diminution du temps de travail, l'amélioration de la protection sociale. Le pacifisme domine les esprits.

A l'extérieur du pays, des nuages s'amoncellent. Depuis 1933, l'Allemagne s'est dotée d'un régime nazi avec une politique extérieure agressive. En 1937 et 1938, une guerre civile a ravagé l'Espagne, qui s'est dotée d'une dictature militaire. L'Italie fasciste de Mussolini voit fuir de nombreux démocrates. La France devient le pays d'exil des persécutés politiques, raciaux et religieux des dictatures européennes. Dans notre pays, des tentations autoritaires émergent.

Début septembre 1939, l'orage s'abat sur l'Europe. Suite à l'invasion de la Pologne par l'Allemagne, la France et l'Angleterre mobilisent leurs troupes. 25 ans après 1914, nos jeunes hommes partent pour une "drôle de guerre", quasi immobile derrière la "ligne Maginot".

En mai 1940, les troupes allemandes envahissent notre pays par le Nord et bousculent nos troupes. C'est "l'Exode" en mai et juin, les Allemands nous occupent à partir du 11 juin.

Voyons maintenant l'histoire locale en ces temps difficiles.



Exode de juin 1940

Juin 1940 à Saint-Léger

Le 18 juin, le conseil municipal prend des dispositions d'urgence pour assurer le ravitaillement de la population : achat de légumes secs, vente de volailles et lapins abandonnés, secours aux ouvriers sans ressources, rations de pain, coupes de bois (anticipation de la pénurie de charbon pour l'hiver).

Le 22 juin, nouvelle séance du conseil. Un emprunt de 120.000 F est fait auprès de la ville de Rouen, "dont le taux sera fixé par les autorités allemandes" (délibération n° 604).

Depuis le 11 juin, les Allemands étaient présents, l'économie et les transports, la vie en général étaient désorganisés. Saint-Léger-du-Bourg-Denis était rattaché à la ville de Rouen par décision du

Commandant allemand de la place de Rouen (arrêté du 15 juin 1940 de Maurice POISSANT, nommé maire de Rouen par l'occupant).

Les Arrêtés du maire, du 11 au 21 juin, réquisitionnent des jardins, des commerces (boucheries, charcuteries, boulangeries, épicerie-tabac, débits de boissons), des volailles, lapins, vaches, porcs, jument avec voiture, scierie, automobile et essence, abandonnés par leurs propriétaires.

Saint-Léger et la persécution des minorités

Des témoins sérieux nous apprennent qu'une famille juive, les Jacob, habitaient le "château Boulanger". C'étaient des commerçants dans l'habillement (la "Grande Fabrique", place de la cathédrale à Rouen).

Ils ont fui à l'arrivée des allemands, qui ont occupé la propriété. Nous n'avons pas trouvé d'archives précises sur leur présence, en dehors du recensement de 1936.

Quant aux tziganes, appelés aujourd'hui gens du voyage, ils ont été raflés par les autorités de Vichy. Parqués dans une ancienne usine, rue Charles Benner à Darnétal, 184 d'entre eux ont été remis aux allemands le 26 novembre 1940, puis déportés.

Une plaque commémorative a été posée sur place par le maire de Darnétal, le 8 novembre 2014.



1944 : l'année terrible et aussi de la délivrance

L'école de garçons, à côté de la mairie (face à l'usine Lavoisier) est fermée, les classes se font rue de l'Eglise. Plusieurs centaines d'abris sont constitués, dans les caves de maisons et dans la colline Nord.

La commune compte 45 prisonniers de guerre recensés, auxquels s'ajoutent les requis du S.T.O. en Allemagne (Service du Travail Obligatoire), les déportés et les résistants clandestins.

En mai, suite à une bataille aérienne dans le ciel de Rouen, une portière d'avion et un parachutiste allemand tombent à Saint-Léger ; ce dernier est soigné au café Capron et emmené par les Feldgendarmes.

Le 25 août, les allemands dynamitent le viaduc de chemin de fer de Darnétal, occasionnant des très gros dégâts à Saint-Léger.

Ramassage des appareils de T.S.F.

Témoignage de Michel Moreau : Début 1944, les occupants allemands ont ordonné aux mairies le ramassage des postes de radio. M. J. Moreau (radio-électricien domicilié rue Brébion) fut désigné pour cette tâche. En échange de leur poste de radio, les habitants recevaient un reçu avec la désignation complète de leur poste... Pour compenser (!) le manque d'informations, il fut installé un haut-parleur au-dessus de la porte d'entrée de la mairie, qui diffusait en fin de journée le bulletin d'informations de la radio "officielle".

M. J. Moreau, dans sa collecte, avait apporté son poste... plutôt un poste hors d'usage (!) ainsi qu'un autre dans le même état au nom de la famille Mauconduit. Le poste de radio, en bon état de marche, de la famille Mauconduit, boulanger Grande Rue, avait été dissimulé par son propriétaire dans la salle à farine. C'est ainsi que quelques amis sûrs pouvaient suivre sur la BBC la progression des troupes alliées

en Normandie. Un soir, les informations étaient plus complètes et M. J. Moreau, quelques notes glissées dans la poche-poitrine de sa veste, se dirige à vélo vers Saint-Aubin-Epinay où il était "réfugié" avec sa famille, redoutant un bombardement du viaduc. En arrivant à l'entrée de Saint-Aubin, l'armée allemande occupait une grande maison sur la droite (aujourd'hui le Foyer du Val d'Aubette) où une pancarte indiquait : "ICI, LES COMMANDANT DE LA VILLAGE".

Une sentinelle allemande arrête M. J. Moreau et lui dit : "Vous savez jusqu'à quelle heure vous avez le droit de circuler ?". "Oui, 20 h 30" et le soldat lui dit alors : "eh bien... il est 20 h 35". La fouille commençait, en oubliant heureusement la poche-poitrine de la veste. D'un grand : "Raoust", ils lui ordonnèrent de partir. Ce qu'il fit sans courir pour éviter les balles tirées sur ceux qui courent pour s'enfuir.

Pour la petite histoire, l'expression "Se faire appeler Arthur" proviendrait de la Seconde Guerre mondiale et ferait référence à l'occupation de la France pendant laquelle le couvre-feu avait été fixé à 20h. Le nom "Arthur" serait une déformation de l'allemand "acht Uhr" ("vingt heures !") que les patrouilles ennemies criaient aux retardataires éventuels. "Se faire appeler Arthur", c'est se voir faire des remontrances, se faire disputer.

Un cambriolage à la mairie



Mairie - école de garçons (Croisement Route de Lyons - Rue des villages)

(extraits du rapport de police n° 748, du 26 février 1944) "Vol qualifié, activité terroriste, vol de tickets".

Dans la nuit du 25 au 26 février 1944, la porte de la salle de service du ravitaillement, fermée par Madame Saulnier le 25 février à 19 heures, est retrouvée ouverte le 26 février à 6 heures, par Monsieur Faudot, garde-champêtre.

C'était il y a 80 ans : le 25 août 1944

Les occupants allemands ayant ordre d'évacuer notre région, vers la frontière belge, des unités sont chargées de mener des actions pour retarder l'avancée des troupes alliées. Le viaduc du chemin de fer, situé à Darnétal, devra donc sauter pour empêcher le passage de convois militaires alliés vers le Nord.

Le 29 août 1947, le *Bulletin de l'arrondissement de Rouen*, relate ainsi cet événement :

"La veille au soir, une trentaine de simples soldats boches étaient entrés chez M. Lefebvre, maraîcher rue Cuvelier, avaient compté les piles et déchargé 15 caisses d'explosifs, puis étaient repartis... avec leurs marchandises".

"A 19 heures, le 25 août 1944, d'autres soldats reviennent sous la conduite d'un officier... Ils font sortir tous les habitants du quartier de chez eux, et les poussent loin de chez eux. Tout le quartier évacue en hâte, tandis que les Teutons posaient sur les piles une charge de quatre tonnes d'explosifs, reliée par câble à un détonateur, rue du Cantony...".

"A 23 heures, l'explosion déchirait le ciel. Les vitres tombèrent, les portes furent disjointes. Les habitants qui essayaient de regagner leur maison furent arrêtés par les soldats qui, après leur exploit, emballaient leur

La porte a été forcée avec un outil, probablement un ciseau à bois, dont on trouve la trace de 5 pesées.

Le directeur d'école, Monsieur Godard, qui couche presque au-dessus de la salle, n'a rien entendu.

Nous constatons que des papiers administratifs et des cartes d'alimentation sont éparpillés sur le plancher et sur la table, et observons des traces de fouilles dans les meubles et classeurs.

De l'argent, des bons et des tickets ont été dérobés.

Inventaire du vol :

- Une somme de 1100 francs et 700 francs dans un classeur.
- 5 bons de chaussures "ville - femme", 68 bons de chaussures "fantaisie homme ou femme",
- 67 feuilles de tickets de pain, 71 feuilles de tickets de matières grasses, 73 feuilles de tickets de viande (valables pour février 1944).
- Sur la table : un cachet officiel Mairie et une "griffe" du maire E. Lavoisier.

Après une commission rogatoire et une enquête, les objets volés et les auteurs n'ont pas été retrouvés.

matériel... Hélas, le lendemain, chacun s'aperçut de la gravité du sinistre. Tous les toits s'étaient effondrés ; une pile du viaduc s'était écrasée dans l'Aubette, l'eau avait envahi les ruines et détruit ce qui pouvait être sauvé...".



Photos extraites du livre "Libérés, Normandie 1944" de Thierry Chion

"Il semble que cette décision de destruction fut prise à l'ultime moment, un peu sans cohésion, par un ennemi aux abois".

Sous l'autorité du Colonel Woulsey Finnell et de son adjoint, le major Richy, le 292^e régiment Américain du génie rétablit le passage des trains sur le viaduc, à partir du 15 décembre 1944. Neuf piles avaient été détruites, les Américains ont permis la reprise du trafic militaire, en 28 jours seulement.

La reconstruction définitive sera achevée trois ans plus tard, avec notamment une main-d'œuvre de prisonniers de guerre. Aujourd'hui, d'un simple regard, on peut voir la différence de matériaux entre la partie conservée et la partie reconstruite.

L'heure est venue de panser les plaies.

Les archives du M.R.U. (Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme), conservées à la Tour des Archives, à Rouen, nous livrent, pour Saint-Léger-du-Bourg-Denis, l'inventaire suivant (sinistre du 25 août 1944) :

- Cote 3369, dossier 3780. Dégâts mobiliers : Lesage, veuve Legay, impasse de la Picauderie.
- Cote 4733, dossier 42687. Dégâts mobiliers : Staelen-Harel, 68, Grande-Rue.
- Cote 238 w-2053, dossier 177. Salle des fêtes communale.
- Cote 238 w-2054, dossier 178. Ecole de garçons et logement.
- Cote 238 w-979 et 980, dossier 3311. Ets Lavoisier, filature.
- Cote 238 w-1492 dossier 16896. Gaston Risser, habitations et ancienne filature, 55, Grande-Rue.

Nous allons développer les dégâts immobiliers :

a) Salle des fêtes communale, 97, route de Lyons :

Construction du 15 juin 1924. Demande de la commune le 20 novembre 1946. Architecte : Dussaux (Rouen).

Plans et devis au dossier. Indemnités de 611.412 F, le 15 janvier 1950 et 291.738 F le 23 décembre 1953.

b) Ecole de garçons, 110, route de Lyons :

Demande du maire E. Lavoisier, le 20 novembre 1946. Accord du M.R.U. le 22 avril 1947.

Plans et devis au dossier.

Travaux : couverture, maçonnerie, vitrerie, peinture. Architecte : Dussaux (Rouen).

Une indemnité de 233.464 F est versée le 17 avril 1953.

c) Anciens Ets Lavoisier SARL (mutation de Lavoisier Eugène S.A.) :

L'architecte Pierre Lefebvre (Rouen) présente des devis et plans de charpentes métallique et bois, chaudronnerie, serrurerie, couverture, plomberie,

maçonnerie, travaux conservatoires en régie. Une indemnité de 4.210.108 F est versée le 18 février 1957.

d) Habitations, 55, Grande-Rue :

Propriété de Gaston Michel RISSER domicilié à Darnétal (6-8, rue Alsace-Lorraine).

Né le 15 juillet 1865, à Thann (Haut-Rhin). Veuf (épouse décédée le 11 avril 1941).

Immeuble acheté le 26 octobre 1900.

Dossier présenté par M. Quimbel, architecte à Rouen.

Le 8 mai 1946, le commissaire à la Reconstruction estime que les frais de réparation sont trop élevés (murs lézardés, toiture soufflée, immeuble vétuste) et préconise la démolition. Une lettre est adressée en ce sens à M. Risser, qui à ce moment réside à l'hospice général de Rouen.

Une indemnité de 16.472.930 F est attribuée en 1952. M. Risser ayant fait don de l'immeuble à la Ville de Rouen, l'indemnité lui est transférée en août 1954. Elle sera affectée en complément du financement de la construction de 145 logements, par l'Office Municipal d'HLM de Rouen, avenue de Grammont.

Pour l'Histoire, Gaston Risser - dont une rue de Darnétal porte le nom - a vu son gendre et associé, Robert Lévy-Risser, sa fille et sa petite-fille, déportés et tués par les nazis. Gaston, interné à Drancy, a évité la déportation à cause de son très mauvais état de santé.

Un locataire, M. Lateix, négociant en bois et charbon, dont les bureaux et le logement sont situés dans l'immeuble de M. Risser, dépose une déclaration de sinistre le 6 septembre 1944.

Libération de la commune

La destruction du viaduc, évoquée à la page 5, était un vendredi. Passée la fin de semaine, le mardi 29 qui suivit, la commune fut libérée sans combat. Un détachement militaire de la 8^{ème} brigade canadienne, descendu en reconnaissance, par le petit bois de Bonsecours et les pâturages du Val de la Lande, furent accueillis par les élus et les bourdenysiens prévenus de leur passage. Le drapeau tricolore mis en place au fronton de la mairie avant leur arrivée fit honneur à ces soldats et à leur courage. Geste patriotique de Monsieur Renard, secrétaire de mairie, audacieux en la circonstance, les communes proches n'étaient pas encore toutes libérées. Pendant qu'ils constatèrent la non-présence de soldats allemands dans la commune, nos libérateurs distribuèrent bonbons et chocolats aux enfants. Avant leur retour à leur cantonnement, les soldats canadiens partagèrent un verre de cidre, dans la cour de l'école avec les habitants et les élus présents. Voir aussi page 8, cette journée historique évoquée dans les souvenirs d'enfants de la guerre de deux bourdenysiens.

Saint-Léger-du-Bourg-Denis et le Canada

Avant que les Bourdenysiens ne rencontrent leurs libérateurs, le 29 août 1944, vers 13 heures, il ne semble pas que le Canada était un centre d'intérêt pour nos concitoyens. Retraçons cette histoire.



Le "Red Ensign", drapeau du Canada en 1944

Le Régiment "de la Chaudière"

Formé il y a plus de 200 ans, ce régiment s'illustra dès 1813, dans la bataille de la Châteauguay, lorsque les jeunes Etats-Unis indépendants (17 états à l'époque) prétendirent soumettre le Canada par les armes.

La devise "de la Chaudière" est "Aere Perennius" (Plus durable que le bronze). Son blason comporte la fleur de lys (symbole du Québec), la feuille d'érable et le castor (symboles du Canada) et deux mitrailleuses croisées. Ses membres se nomment "les chauds". La Chaudière est le nom d'une rivière, affluent de la rive droite du fleuve Saint-Laurent.



Le Régiment "de la Chaudière", jusqu'au 6 juin 1944

Mobilisés le 1^{er} septembre 1939, "les chauds" arrivent en Grande-Bretagne, en juillet 1941. En vue du "Jour J", ils sont intégrés dans la 8^{ème} brigade de la 3^{ème} division canadienne, au sein de la 1^{ère} Armée (Canada : général Crear). Cette armée constitue, aux côtés de la 2^{ème} Armée (Britannique) et du commando Kieffer (France Libre), le 21^{ème} groupe d'armées alliées (maréchal Montgomery). "Les chauds" sont un des rares régiments francophones de cette armée canadienne,



Les Canadiens, à Bernières sur Mer, 6 juin 1944. Bibliothèque et archives nationales du Canada

essentiellement anglophone. Le 6 juin 1944, le régiment de la Chaudière débarque à Bernières-sur-Mer sur le secteur Nan white de Juno Beach.

Le Régiment "de la Chaudière", de juin à août 1944

La mission de ce régiment consiste à s'emparer de l'aérodrome de Caen-Carpiquet, tenu par les jeunes fanatisés de la 12^{ème} division SS "Hitlerjugend".

Cet objectif ne sera rempli que le 10 juillet, au prix de lourdes pertes. Le commandant Kurt Meyer fera fusiller "ses" prisonniers canadiens ; ce criminel de guerre sera jugé et condamné à mort par une cour martiale canadienne, mais plus tard sa peine a été commuée en prison à vie.

"Les chauds" vont ensuite prendre la crête de Bourguebus, participer à la fermeture de la poche de Falaise, puis obliqueront vers l'Est. Après avoir libéré Vimoutiers et Orbec, ils avanceront jusqu'au Thuit-Signol (Eure, à 7 km d'Elbeuf), où ils feront une pause avec toute leur division.

La 7^{ème} brigade canadienne se dirige plein Nord vers la rive gauche de Rouen ; elle rencontrera une forte résistance ennemie, notamment à La Londe et Moulineaux. La 8^{ème} brigade attend que le Génie Américain rétablisse un franchissement de la Seine à Elbeuf ; elle avancera ensuite vers le Nord, sans rencontrer de véritable résistance.

Le 29 août, toute la 8^{ème} brigade avance rapidement. Son commandant (le général Foulkes) installe son P.C. au château de Belbeuf. "Les chauds" atteignent le Port-Saint-Ouen, Notre-Dame-de-Franqueville, Bonsecours, Saint-Léger-du-Bourg-Denis (où une colonne légère fait une apparition).

Le bivouac se fait à Notre-Dame-de-Franqueville ; le 31, "les chauds", sous l'autorité du lieutenant-colonel Paul Mathieu, s'installent pour quelques jours dans la dépression du hameau de la Vacherie, au Nord-Est de Saint-Jacques-sur-Darnétal.



Le lieutenant-colonel Paul Mathieu, commandant du Régiment de la Chaudière. (FAC via Service Publicités)

Pendant ce temps, le reste de la 8^{ème} brigade atteint Le Faulx (hameau de Notre-Dame-de-Franqueville) le 30, puis Epinay, Le Meslay, Forgettes (hameau de Saint-Jacques-sur-Darnétal).

Un campement de plusieurs semaines restera dans le centre bourg de Saint-Jacques-sur-Darnétal et une station de remplissage de bidons de carburant s'installera entre Forgettes et Quévreville, relayée ensuite par les Britanniques. L'essentiel de la 8^{ème}

brigade quitte Saint-Jacques-sur-Darnétal vers Roncherolles-sur-le-Vivier, Préaux, la Rue-Saint-Pierre.

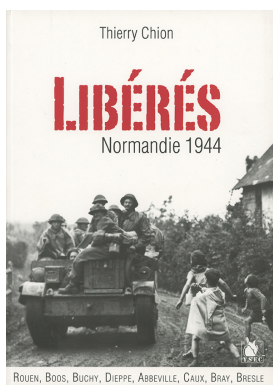
"Les chauds" libéreront Neufchâtel-en-Bray le 1^{er} septembre, où ils seront navrés des tontes de femmes en public. Leur chemin continuera vers l'Allemagne, via Boulogne et l'Escaut.



Libération de Neufchâtel-en-Bray, 31 août et 1^{er} septembre 1944 (©L'Eclaireur La Dépêche)

Le régiment d'Outre-Mer "de la Chaudière" sera dissous en janvier 1946, mais l'unité existe toujours aujourd'hui, au sein de l'armée professionnelle du Canada.

Une énigme pour l'Histoire



Thierry Chion, dans son excellent livre "Libérés – Normandie 1944" écrit : "Saint-Léger-du-Bourg-Denis, l'énigme". Il constate la contradiction entre la "libération de Saint-Léger-du-Bourg-Denis" le 29 août par "les chauds", alors que le "journal de marche" du régiment ne mentionne pas Saint-Léger-du-Bourg-

Denis ; ce document indique que le régiment est au Thuit-Signol le 29 et arrive au Port-Saint-Ouen le 30.

L'auteur indique également que, sur la photo des libérateurs, publiée en couverture d'un bulletin municipal de 2004, l'insigne du béret est celui d'un régiment canadien écossais (il y en a un dans la 7^{ème} division). Il serait imprudent de conclure de façon définitive. Cependant, nous savons avec certitude que nos libérateurs parlaient français : seul le Régiment "de la Chaudière" remplit ces conditions au sein de la 3^{ème} division d'infanterie.

La date du 29 août est certaine pour les témoins de l'époque, qui se sont peut-être enthousiasmés avec imprudence, en prenant ce qui était "une simple unité de reconnaissance" pour une libération définitive.



Arrivée des canadiens à St-Léger-du-Bourg-Denis, le 29 août 1944, à droite M. Bellet, adj. au maire, à gauche M. Nel, bourdenysien.

La 8^{ème} brigade a avancé très vite (près de 50 km en moins de trois jours), ce qui n'a sans doute pas laissé le temps, aux rédacteurs des "journaux de marche", de noter tous les détails des opérations.

Saint-Léger-du-Bourg-Denis et le Canada, depuis 1944

Chaque année, depuis 1945, la municipalité et les citoyens célèbrent avec émotion ce jour historique du 29 août, sauf le 29 août 2020, où la pandémie de la covid-19 a été avancée pour l'absence d'implication du maire.

La commune a baptisé des voies dans le quartier du domaine de Waddington : rue et sente des Canadiens, rue du Québec, rue de Montréal, rue de Toronto, impasse des Laurentides, rue Maria-Chapdeleine, impasse Félix-Leclerc. En outre, en 1998, une troupe de théâtre locale se déplace au Québec (BVSL n° 50, juin 1998, page 8 et 9). Au moment où les témoins se font rares, gardons par les documents la mémoire vivante de ce moment unique de liberté retrouvée.



29 août 2023 - Lever du Drapeau effectué par Madame Vandamme, directrice générale des services

La capitulation de 1945

Reims, le 7 mai 1945

C'est à REIMS qu'a été signée, le 7 mai 1945, à 2 heures 41, la CAPITULATION sans condition de la totalité des armées allemandes, dans la WAR ROOM, la salle des opérations, la salle des cartes du quartier général des forces expéditionnaires alliées en Europe, installé dans le collège moderne et technique de la ville.

Aujourd'hui, cet établissement scolaire, que les soldats américains appelaient volontiers la "Petite école de brique rouge" est devenu le lycée Roosevelt.



Lycée Franklin Roosevelt - Photo : G. Garitan

La capitulation de Reims, qui a mis fin à la 2^{ème} guerre mondiale en Europe, symbolise la victoire sur le nazisme, la libération des camps et la révélation du génocide.

Pourtant presque quatre-vingt ans après cet événement capital qui a inauguré la seconde partie du 20^{ème} siècle, ni la ville de Reims, ni la date du 7 mai ne sont parvenues à s'imposer dans la mémoire des français.

Le général François SEVEZ, adjoint du général JUIN, chef d'état-major de la défense nationale, fut introduit au dernier moment dans la salle des cartes et représenta la France. Il n'intervint à aucun moment dans les discussions et ne fut finalement admis à signer que comme témoin.

Les autres signataires sont :

- Pour le général EISENHOWER, commandant suprême des alliés, le général Walter Bedell SMITH.
- Pour la Russie le général soviétique Ivan SOUSLOPAROV
- Pour l'Allemagne, le général Alfred JODL, Chef d'Etat-major de la WERHMACHT.

La cessation des combats est fixée au lendemain 8 mai à 23 heures 01.

Berlin, le 8 mai 1945

STALINE apprend qu'une capitulation a été signée à Reims et réclame qu'un nouvel accord soit signé à BERLIN, au cœur du III^{ème} Reich, avec l'état-major soviétique. Le secrétaire général du parti communiste de l'Union Soviétique fustigea le général Sousloparov, qui avait contresigné la capitulation de Reims sans avoir reçu l'aval de Moscou.

C'est ainsi que dans la nuit du 8 au 9 mai est organisée une nouvelle réunion à Karlshorst, dans la banlieue de Berlin, au Quartier général des Forces soviétiques du maréchal JOUKOV. La France est représentée par le général de LATTRE de TASSIGNY, Chef de la 1^{ère} Armée française.



Au centre, le Général de Lattre de Tassigny

En arrivant dans la salle de capitulation il exigea qu'un drapeau français soit joint aux autres drapeaux. Un officier britannique lui rétorqua "Et pourquoi pas un drapeau chinois". Il dut convaincre les alliés anglo-saxons de le laisser signer au nom de la France.

A la demande des soviétiques, il fut admis à signer comme témoin, associant solennellement notre pays à la victoire alliée, bien que la France se fut officiellement retirée de la guerre avec l'armistice du 22 juin 1940. Le maréchal KEITEL, commandant en chef de l'armée allemande, en entrant dans la salle aperçut le drapeau français et déclara :

"Ach ! il y a aussi des français ! il ne manquait plus que cela"



Signature de la capitulation allemande par Wilhelm Keitel le 8 mai 1945

Le nouvel acte de reddition, reprenant la majorité des articles du texte signé le 7 mai, prévoyait la fin des opérations militaires allemandes pour le 8 mai à 23 heures 01. Il fut contresigné par le maréchal JOUKOV, le maréchal britannique Arthur William TEDDER, le général américain Carl Andrew SPAATZ et par le général Jean de LATTRE de TASSIGNY pour la France. Transmis à Moscou, l'acte y fut enregistré le 9 mai, à cause du décalage horaire.

Les témoignages des "enfants de la guerre" (aujourd'hui des "Sages")

Témoignages de Mme Michelle FRUMERY et de M. Serge DEJONGHE, deux bourdenysiens pendant la 2nde guerre mondiale.



En avril 2023, Mme Frumery et M. Dejonghe sont venus partager, avec les élèves de l'école René Coty 1, leurs souvenirs d'enfance pendant la seconde guerre mondiale.

Mme FRUMERY se souvient des allemands qui se reposaient dans l'herbage. Du point de vue de l'enfant qu'elle était, ils étaient très gentils. Elle se souvient également des réfugiés civils rouennais dans l'étable à la suite des bombardements ayant touché Rouen.



Mme FRUMERY allait à l'école maternelle dès 3 ans à Carville (Darnétal). A 6 ans, elle est revenue à l'école des filles de Saint-Léger rue de l'église, près de la rivière. Il y avait une cantine.

M. DEJONGHE est entré à l'école maternelle des garçons à l'âge de 3 ans. Elle se trouvait derrière l'ancienne mairie de

Saint Léger. Il y avait également une cantine.

Dans les deux cas, il s'agissait d'une classe unique.

Dans le cas de M. DEJONGHE, il y avait environ 40 garçons dans l'école répartis en deux pièces. Dans l'une exerçait M. GODARD puis M. DURR à son retour de déportation. Dans l'autre, Mme DURR. En outre, Mme OLIVIER s'occupait de la classe maternelle.

Mme FRUMERY avait Mme BELLET comme institutrice en primaire pour une classe unique d'environ 20 filles.

Les enseignements : la morale (une morale différente chaque jour écrite au tableau), le français (une dictée par jour, des rédactions), le calcul mathématique, l'histoire-géographie avec notamment les lignes de train à apprendre. Pour l'anecdote, M. DURR avait épuisé son stock de dictées avant la fin de l'année scolaire.

Mme FRUMERY est née le 12 juillet 1937 et M. DEJONGHE le 14 avril 1937. Leur prise de conscience de la période de guerre a débuté à l'âge de 6 ans environ.

Mme FRUMERY a habité sente des trésoriers devenue ensuite sente des canadiens après la guerre.

M. DEJONGHE a habité rue de la Bretèque devenue rue Lavoisier.

Mme FRUMERY est issue d'une fratrie de sept enfants. Elle se situe au milieu de celle-ci. Sa famille vivait dans une ferme.

M. DEJONGHE est le dernier d'une fratrie de 4 enfants. Son père était routier pour la société Air Liquide. Son camion à gazogène transportait des gaz tels que le protoxyde d'azote ou des bouteilles d'acétylène.

Mme FRUMERY se souvient avoir accompagné ses frères pour des cours de rattrapage le soir destinés aux garçons. Elle a également en mémoire le jour où un propriétaire est sorti de sa maison avec un fusil car les gars faisaient des bêtises en sortant.

M. DEJONGHE se remémore les cours de catéchisme et du retour au cours duquel les enfants faisaient également des bêtises. Un dimanche, à la sortie de la messe, ils ont mis le feu à la colline. L'incendie s'est alors propagé jusqu'à la lisière du bois du Roule. Les pompiers sont intervenus et une enquête de Gendarmerie a été ouverte.

Après l'école, M. DEJONGHE et ses frères devaient aller chercher de l'herbe pour les lapins, chaque jour "deux pouches". Mais un jour, un fermier les a surpris dans son champ et a exigé des parents qu'ils donnent 5 francs tout en gardant l'herbe ! 5 francs à cette époque c'était énorme.

Mme FRUMERY a obtenu son certificat d'études à 14 ans après avoir fréquenté l'école de Darnétal, deux ans au lycée et neuf ans à l'école de Saint-Léger.

M. DEJONGHE a également obtenu son certificat d'études à 14 ans. Sa scolarité s'est déroulée à Saint-Léger de manière continue.

Tous deux ont obtenu leur brevet sportif. Il était composé de trois épreuves : saut en hauteur, course et montée à la corde.

Lorsque la sirène d'alerte sonnait, les enfants de la maternelle se réfugiaient en courant dans la cave du château où habitait M. LAVOISIER. Lorsqu'elle

sonnait pendant que M. DEJONGHE était chez ses parents, la famille se réfugiait dans la cave des maisons avoisinantes. Tout le monde se connaissait et s'entraidait.

M. DEJONGHE déjeunait chez ses parents quand il n'était pas à l'école. Le jardin potager permettait d'avoir des légumes. Son père routier échangeait parfois de l'essence contre des victuailles auprès des fermiers de la région.

Mme FRUMERY indique que son père, ramenant des provisions, avait été renversé par des soldats allemands à moto. Celles-ci ont alors été réquisitionnées par lesdits soldats.

M. DEJONGHE indique les nombreux commerces situés dans sa rue : cordonnier, coiffeur, familistère de l'Économique de Normandie, poissonnier, boucher, café, crèmerie, marchand de charbon, droguerie, marchand de légumes. Il jouait aux osselets dans les files d'attente, avant l'ouverture des commerces.

Les tickets de rationnement concernaient notamment le pain, la viande et les chaussures.



Tickets de rationnement : Le tracé et la couleur des feuilles de tickets varient avec les denrées, les périodes et les catégories de consommateurs. Chaque ticket représente une quantité exprimée soit par un nombre de grammes, par une lettre, par un groupe de lettres ou par un signe.

Certaines bêtes de la ferme de Mme FRUMERY étaient vendues au boucher de Saint-Léger. Elle allait constater qu'elles étaient en bonne santé après leur abattage qui se faisait dans la cour du boucher.

M. DEJONGHE précise que les tripes des animaux étaient lavées dans l'Aubette bien en aval de la teinturerie qui rejetait des produits chimiques.



Rouen, août 1944 - Archives départementales

Tous deux voyaient les chapelets de bombes descendre des bombardiers alliés afin de détruire les ponts de Rouen et les usines. Saint-Léger n'ayant pas été visé par ces bombardements, aucun de leurs camarades, ni parents ne sont décédés directement en raison de ces opérations militaires.

Mme FRUMERY se remémore néanmoins d'avoir connu ses voisins, la famille SAULNIER, avant que le père, mobilisé en 1939, ne décède à la guerre.

M DEJONGHE indique par ailleurs que M. HERNOIS avait construit sa maison dans les années 1933-1934 mais il ne l'a jamais vu terminée entièrement. Mme HERNOIS faisait le catéchisme dans l'actuelle maison de M. DEJONGHE. Elle a donc élevé seule ses enfants en raison du décès de son mari lors de la guerre.

M. DEJONGHE évoque le souvenir du père de son épouse, M BECHET, décédé pendant la bataille de Dunkerque en mai-juin 1940.

La guerre n'était pas évoquée en classe. Les enfants n'étaient pas informés. Il n'y avait pas de TSF (nom de

L'école avait lieu de 8h30 à 11h30 puis de 13h à 16h, du lundi au samedi, à l'exception du jeudi. Les grandes vacances scolaires s'étalaient du 14 juillet jusqu'au 1^{er} octobre.

La cantinière s'appelait Melle Germaine.

Ce qui a marqué Mme FRUMERY pendant la guerre, c'était notamment les tirs de la DCA (Défense Contre Avions) pendant les bombardements et tous les bruits qui y étaient associés. Les pommiers du verger étaient éclatés en raison des éclats de bombes.

M. DEJONGHE, quant à lui, se souvient des éclats qui allaient s'écraser contre les murs. Les enfants les récupéraient et les alignaient sur un mur.

la radio autrefois) car les parents devaient les remettre en mairie. Aucune information ne leur parvenait.

M. NEL, un voisin, informait les parents de Mme FRUMERY de l'avancée de la guerre. C'est lui qui a prévenu de la libération imminente de la commune. Celle-ci s'est déroulée durant les vacances scolaires (le 29 août 1944). Mme FRUMERY a attendu les soldats canadiens assise sur la barrière mais il n'y a pas eu de contact particulier avec eux.

M. DEJONGHE rappelle en effet la rumeur qui avait couru quant à l'arrivée des libérateurs canadiens. Ceux-ci voulaient des fruits et des légumes alors que son père souhaitait en retour des cigarettes. Le frère de M. DEJONGHE l'a porté sur un char afin de remettre

aux soldats un panier de tomates préparé par leur père. Mais à part cela, aucun échange véritable n'a été engagé.

Mme FRUMERY se souvient de l'amertume du chocolat distribué par les soldats.

M. DEJONGHE indique que ses parents avaient été prévenus que deux chars allemands allaient stationner dans leur cour.



Char allemand Panzer II, Musée des blindés de Saumur.
Photo : F. Wender

De l'enfant qu'il était, ces soldats étaient plutôt sympathiques. S'agissant des alliés, il se rendait à leur casernement situé route de Lyons à Rouen. Les

Le viaduc qui avait été endommagé, était destiné à être détruit. Avant que le viaduc ne saute, le frère ainsi que les voisins de M. DEJONGHE avaient été convoqués par le Service du Travail Obligatoire (STO) pour surveiller les voies ferrées la nuit. Personne n'aimait les voir partir.

Le garde champêtre de l'époque, M. FAUDOT, avait prévenu la population de la destruction imminente du viaduc. Le père de M. DEJONGHE est allé prévenir la grand-mère qu'il fallait quitter sa maison située rue Lavoisier, ce qu'elle a refusé. Elle y habitait depuis 1868. Une fois le viaduc détruit, les vitres de la maison de la grand-mère étaient détruites, la balance de Roberval avait traversé la rue mais la grand-mère était encore à sa place !

Mme FRUMERY précise que le viaduc n'avait pas été détruit à l'heure prévue si bien que sa famille avait regagné son logis. La destruction du viaduc s'étant déroulée un soir tardivement, a déclenché un mouvement de panique. Tous les carreaux de sa maison ont été détruits.

Avant la libération de Saint-Léger, M. DEJONGHE a encore en mémoire la vision du 19 avril 1944 où Rouen est la proie des flammes. Souvenirs d'une vision dantesque, vue de la colline de Saint-Léger.

À cette époque, Mme Frumery a failli partir en exode. Mais à 500 m de sa maison, refusant de donner la main à son accompagnateur, elle est revenue chez elle. Ses parents ont compris qu'elle n'avait qu'un seul désir : rester avec eux.

Ces témoignages sont des souvenirs d'enfance. Il se peut que la réalité diffère un peu de ces écrits, mais le souvenir est vivace.

soldats américains distribuaient des bananes et du chocolat. Quant au tabac, il s'agissait de feuilles de haricots séchées.

Mme FRUMERY, dans le parc actuel du château, avait trouvé ce qu'elle pensait être un presse-purée. Son frère Yves lui a interdit d'y toucher et de tirer sur la "ficelle", puisqu'il était bien évidemment question d'une grenade !

Après la guerre, M. DEJONGHE se rendait avec ses frères en haut de la colline Sainte-Catherine. Il fallait néanmoins être prudent et attentif à l'endroit où l'on mettait les pieds, compte tenu des débris de guerre.

Il est arrivé parfois à Mme FRUMERY de trouver des balles en faisant son jardin. Elle les remettait à la Gendarmerie. Les américains lui donnaient parfois du pain de mie, le reste de leur repas.

Elle rapportait des douilles aux soldats américains qui lui donnaient du chocolat en échange.

Les prisonniers de guerre allemands étaient contraints de venir aider dans les fermes pendant quelques mois. Mme FRUMERY se souvient d'un soldat nommé Otto.

M. DEJONGHE rappelle que le terrain de foot situé sur l'emplacement actuel de la mairie, avait été aménagé par des prisonniers allemands. Ce fut également le cas du terrain de basket réalisé en mâchefer.



Témoignages recueillis le 26 octobre 2023 par Philippe GANDAIS - membre du comité des sages

Les bourdenysiens morts et disparus

Maurice BRUBANT (1911 - 1940)

Né à Saint-Léger-du-Bourg-Denis. Profession : radiatoriste. 72^{ème} RIF, Régiment d'Infanterie de Forteresse. Ce fils de "Mort pour la France" en 1915, est lui-même, "Mort pour la France" en 1940. Décédé le 19 mai à 29 ans à Pont-sur-Sambre. Inhumé au carré militaire de Darnétal.

Mobilisé le 2 septembre 1939, il est parti pour la Belgique le 12 mai 1940. A été tué dans la nuit du 18 au 19 mai, à une heure inconnue, d'une rafale de mitrailleuse, sur la commune d'Hargnies, route de Pont-sur-Sambre, au lieu-dit "les 5 Chemins".

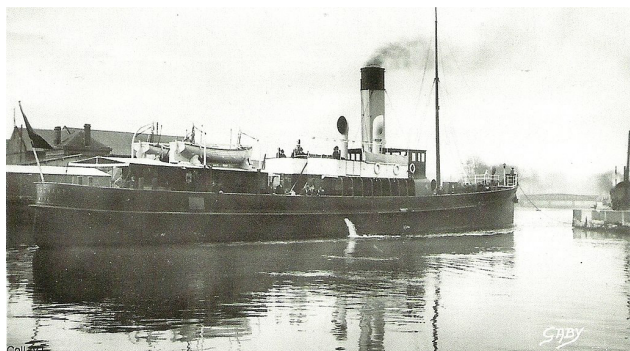
Le 16 mai, des infiltrations allemandes avaient été signalées dans la forêt de Mormal. Le 72^{ème} RIF, spécialisé dans la défense des fortifications de la ligne Maginot, venu en renfort, fut contraint de se replier dans la nuit du 18 mai.

Marius TACHOT (1905 - 1940)

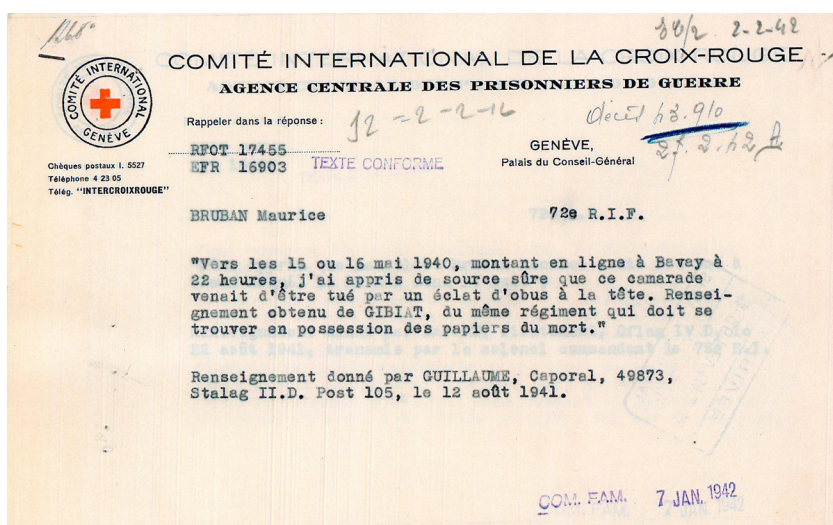
Né à Rouen. Matelot canonnier sur Arraisonnement-Dragueur 20 "Emile Deschamps". Décédé le 4 juin à 35 ans à Dunkerque (les marins morts en mer sont déclarés décédés au port d'embarquement) pendant l'Opération Dynamo (évacuation de l'armée britannique). Inhumé à Worth, près de Sandwich (village côtier du Comté du Kent, district de Douvres, Royaume-Uni).

Tachot Marius, militaire dans la marine, affecté au Service des Transmissions de Dunkerque, meurt au cours de la perte du paquebot AD 20 "Emile Deschamps" (réquisitionné en septembre 1939, au Havre).

Armé comme Dragueur auxiliaire pendant l'évacuation de la poche de Dunkerque du 19 mai au 4 juin 1940, le paquebot saute sur une mine dans l'estuaire de la Tamise. Parmi les corps retrouvés sur les côtes anglaises est identifié Marius Tachot.



Le paquebot Emile Deschamps



Louise ou Ernestine ROZE (1879 - 1940)

Née à Quevreville-la-Poterie (Hameau du Fresnay). Victime civile "identifiée réfugiée". Décédée le 13 juin à 61 ans à Campigny (sud de Pont-Audemer, Eure) pendant "l'Exode". Sépulture inconnue.

A partir du 10 mai 1940, la Campagne de France commence. L'avancée des Allemands est si rapide que le 9 juin, l'ennemi s'installe à Rouen et ses environs. A vélo, charrette, à pied, de nombreux habitants passent la Seine.

Louise Roze qui habitait route de Lyons à St-Léger, se trouvait apparemment seule à Campigny au moment où les avions allemands bombardaient la ville de Pont-Audemer et ses environs. Elle sera la victime d'un de ces bombardements et identifiée comme "réfugiée, sans profession".

André SAULNIER (1909 - 1940)

Né à Saint-Léger-du-Bourg-Denis. Profession : électricien. 11^{ème} Régiment du Génie. Décédé le 15 juin pendant le bombardement de Champigny-sur-Yonne. Inhumé dans le cimetière de Saint-Léger.

15 juin 1940, cette unité est stationnée à Champigny-sur-Yonne. Mission : "ralentir l'avancée allemande en faisant sauter le pont sur l'Yonne".

Les soldats subirent ce 15 juin, le bombardement de deux douzaines d'avions italiens. Le caporal chef, Saulnier André fut touché d'un éclat d'obus au front.

René HERNOIS (1908 - 1940)

Né à Saint-Léger-du-Bourg-Denis. Profession : imprimeur. 434^e RP (Régiment de Pionniers). Prisonnier de Guerre. Décédé à 32 ans, le 23 octobre pour cause de maladie à l'hôpital du camp "Stalag I A" Stalblack-Görken, camp de prisonniers de guerre situé en Prusse Orientale, près de Preussische-Eylau (aujourd'hui, enclave russe entre la Pologne et la Lituanie). Inhumé au Cimetière Prisonniers de Guerre de Klein-Dexen (proche du camp).

Mis sur pied à l'été 1939, les RP étaient utilisés comme infanterie d'appoint au mois de mai 1940. Ils étaient prévus pour effectuer des travaux d'organisation de terrain (construction d'obstacles défensifs, de dépôts de munitions et de carburant, coupes de bois).

Caporal dans ce régiment, Hernois René est fait prisonnier de guerre, le 23 mai 1940, à Audruicq, dans le Pas-de-Calais.

RFD 815
COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE
GENÈVE
AGENCE CENTRALE DES PRISONNIERS DE GUERRE

DÉCÈS - TODESFALL

Nom et prénoms **H A R N O I S , René.**
Name und Vornamen

19 NOV. 1940

Unité, (corps, rég., bat., comp.) et N° de matricule (Inscriptions figurant sur la plaque d'identité) **Gefreiter, 434. Pionnier. Rgt. Gef. Nr. 16021. F.**
Truppengattung und Erkennungsmarke

Lieu et date de naissance **?**
Geburtsort und Datum

Adresse de la famille **?**
Adresse der Angehörigen

Où et quand a-t-il été fait prisonnier ?
Wann geriet er in Gefangenschaft ?

Lieu et date du décès **23. Oktober 1940 um 2. Uhr.**
Ort und Datum des Todes **im Kriegsgef. Lazarett Stalag IA.**

Cause de la mort **Typhus.**
Todesursache

Lieu de sépulture **Kriegsgef. Friedhof Stalag IA.**
Grabstätte

La tombe est-elle marquée et pourra-t-elle être retrouvée plus tard par la famille ?
Hat das Grab ein besonderes Zeichen und könnte es später von der Familie aufgesucht werden ?

De quels objets se composait la succession ?
Welche Gegenstände bilden den Nachlass ?

Seront-ils envoyés avec l'acte de décès, par les soins du Ministère de la guerre ?
Werden dieselben der Familie durch das Kriegsministerium mit der Sterbeurkunde zugestellt ?

Dans le cas où la famille n'aurait pas encore été prévenue, un ecclésiastique, un médecin ou une infirmière ayant assisté le défunt dans sa maladie ou à ses derniers moments, pourrait-il nous faire parvenir, afin que nous les transmettions à la famille, quelques détails sur les derniers moments et l'ensevelissement ?
Falls die Familie von dem Ableben des Soldaten noch nicht unterrichtet worden ist, könnte uns nicht ein Geistlicher, ein Arzt oder eine Krankenschwester, die den Toten gepflegt und umgeben haben, einige ausführliche Nachrichten über die letzten Augenblicke seines Lebens und sein Begräbnis zukommen lassen, damit wir diese den Angehörigen mitteilen könnten ?

(Date, timbre et signature de l'autorité compétente.)
(Datum, Stempel und Unterschrift der zuständigen Behörde.)

Signatures et adresses de deux témoins
Unterschrift und Adresse zweier Zeugen

Arzt: NAVAZKI, Lucien
Gef. Nr. 34881. P.

REPUBLIQUE FRANCAISE

MINISTÈRE DES ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE GUERRE

ETAT CIVIL MILITAIRE

ACTE DE DÉCÈS

N° de l'acte : **26213**
N° du registre : **53**
Décès de **LORET**
Robert Jules
Emile
DOSSIER n° **99059**

L'en ml neuf cent quarante et un, le **vingt sept juin**
est décédé **Mort pour la France**
à **Chhim** Département : **Liban**

NOM : **LORET**
Prénoms : **Robert, Jules, Emile**
Grade : **Maréchal des Logis** au (régiment) **16^e Régiment de Chasseurs d'Afrique**
Inscrit au recrutement de **Rouen** sous le n° ml **2692**
né le **vingt, avril mil neufcent quatorze**
à **Saint-Léger-du-Bourg-Denis** Département : **Seine Maritime**

domicilié en dernier lieu **Mme Haugendre à Darnétal (Seine Maritime)**
fils de **Robert, Gabriel Emile**
et de **Céline, Alexandrine, Héloïse CATOIS** sa épouse
célibataire - **époux**

Le présent acte a été dressé par nous **Jean Marie Louis MESSIDOR**
Intendant Militaire de 3^e classe
Officier de l'Etat civil au Ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, à Paris,
le **deux janvier mil neufcent quarante huit**
conformément aux dispositions de l'Ordonnance n° 45-320 du 3 mars 1945 modifiée par la loi du
10 mai 1946 et sur la base des éléments d'information figurant au dossier n° **99059**
qui nous a été présenté ce même jour.

L'Officier d'Etat Civil,

Robert LORET (1914- 1941)

Né à Saint-Léger-du-Bourg-Denis. 6^{ème} RCA Régiment de Chasseurs d'Afrique, Maréchal des Logis, "Mort pour la France". Tué au combat à la bataille appelée "guerre du Levant" le 27 juin à 27 ans à Chhim au sud de Beyrouth, dans la région du Chouf, sur les pentes du Mont-Liban (Liban). Sépulture dans le cimetière latin de la terre sainte à Saïda (Liban). Inscrit au monument aux Morts des militaires dans le cimetière de Darnétal.

En 1941, eût lieu la "bataille de Beyrouth" entre un corps expéditionnaire anglo-français (Forces Françaises Libres) et l'armée française restée fidèle au régime de Vichy. Cette bataille appelée "guerre du Levant" se déroula du 8 juin au 11 juillet 1941, le Liban et la Syrie étant sous mandat français.

Les Forces Françaises Libres voulaient empêcher l'application de l'accord donné aux Allemands d'installer des forces aériennes en Syrie. Les combats cessèrent le 12 juillet, un armistice étant signé entre les Britanniques, les Forces Françaises Libres et les Vichystes, le 14 juillet.

Son père est "Mort pour la France" à la Première Guerre mondiale, en 1918, à la suite d'une maladie contractée en service commandé.

Simonne TASSE (1921- 1943)

Née à Gassicourt (Seine-et-Oise). Recrutée volontaire du Travail en Allemagne. Décédée le 21 octobre à 22 ans à Berlin pour cause de maladie. Enterrée au cimetière du Sacré-Coeur de Jésus, à Staaken près de Berlin.

La guerre se prolongeant, des Français et des Françaises répondent aux besoins de main-d'oeuvre de l'Allemagne et partent travailler volontairement pour différents motifs : promesse d'un bon salaire, peine de cœur, ennuis familiaux, etc.



Les travailleurs se présentaient dans un bureau de placement (pour Rouen : rue Alain-Blanchard) et souscrivaient un contrat d'embauche.

Ce fut le cas de Simonne Tassé (dont le décès a été transcrit à St-Léger-du-Bourg-Denis, adresse de son dernier domicile), qui obtint un contrat à l'usine Werner, Société Siemens.

Bureau d'embauche de ROUEN (Werbestelle) *Seine inf: 24 - 127004*

Demande de (Antrag auf Ausstellung eines) passeport français (französischen passes) passeport Nansen (Nansenpasses) titre d'identité et de voyage (1) visas (Visums) (1)

1. — NOM (Name) T A S S E *1909*

2. — PRENOMS (Vornamen) Simonne Photo

3. — DATE ET LIEU DE NAISSANCE 6.7.21. Gassicourt S. et Oise (Geburtsdatum und ort) (Lichtbild)

4. — NATIONALITE ACTUELLE (Eventuellement mode et date d'acquisition de cette nationalité) française (Augenblickliche Staatsangehörigkeit — gegebenenfalls Art und Datum der Erlangung dieser Staatsangehörigkeit)

5. — NATIONALITE D'ORIGINE française (Ursprüngliche Staatsangehörigkeit)

6. — RACE (Juif ou non) aryenne (Rasse — Jude oder nicht)

7. — PROFESSION (Beruf) ouvrier métallurgiste

8. — DOMICILE (Wohnort und Strasse) 41 rue Frambourg St LÉGER DU BOURG DENIS S.I.

9. — SITUATION DE FAMILLE olibataire

10. — PIÈCES PRODUITES (N° du document, Autorité qui l'a délivré, date ; en outre pour les étrangers, nature et durée de validité du titre de séjour) carte d'identité sans ni St Léger du Bourg Denis 7.5.40. (Beigebrachte Unterlagen — Nr des Dokuments, ausstellende Behörde, Datum. Ausserdem, für Ausländer Art und Gültigkeitsdauer der Aufenthaltserlaubnis)

11. — EMBAUCHE EN ALLEMAGNE par la Maison Siemens Halske A?G? (Nach Deutschland Angeworben durch Firma) à Berlin (In) Arbeitsamt Brandenburg

A ROUEN le 10.9.42. (den)

Signature de l'Intéressé (Unterschrift des Antragstellers) *A. Tasse*

Sceau et signature de l'Autorité qui reçoit la demande : (Siegel und Unterschrift der den Antrag annehmenden Dienststelle)

ACCERTÉ

PRÉFECTURE POL. G. 1942

CABINET PRÉFECTURE GÉNÉRALE

9 OCTOBRE 1942

(1) Rayer les mentions inutiles. (Unzutreffendes durchstreichen)

Jeanne SAINT-PIERRE (1920- 1943)

Née à Rouen. Recrutée volontaire du Travail en Allemagne. Déportée en Pologne. Selon un témoignage transmis par une permissionnaire, par laquelle "elle avait été condamnée à 3 mois de camp de concentration et qu'elle avait été transférée en Pologne". Juridiquement décédée le 13 juillet à 23 ans dans un camp de concentration en Pologne. Sépulture inconnue. Un "acte de disparition" a été obtenu, en 1946, du ministère des anciens combattants.

Un jugement déclaratif de décès a été transcrit à Saint-Léger-du-Bourg-Denis. Aucun lien formel avec la commune n'a été trouvé. Peut-être, celui-ci : " le recensement de 1936, identifie, 29, rue du Cantony, une famille Queval, dont l'épouse est Amélie de Saint-Pierre, native de Saint-Jacques-sur-Darnétal, qui avait une sœur : Jeanne de Saint-Pierre".



Recrutée comme Simonne Tassé, Jeanne Saint-

Pierre, titulaire d'un passeport, est recrutée le 14 octobre 1942. Titulaire d'un visa pour Nuremberg et d'un contrat de travail pour Aschaffenburg, elle trouve par la suite, un emploi à Berlin chez Siemens, usine Werner. Sa dernière adresse connue était à Berlin.

André FARGE (1906 - 1943)

Né à Saint-Léger-du-Bourg-Denis. Profession : employé à la Poste. Décédé le 6 novembre à 37 ans suite aux bombardements sur Serqueux, en 1943. Inhumé à St-Léger-du-Bourg-Denis, cimetière Nord.

La ville de Serqueux (2 km environ, au Nord de Forges-les-Eaux), point stratégique pour son réseau ferroviaire (Rouen-Amiens, Paris-Dieppe et Serqueux-Charleval) sera bombardée 37 fois entre 1942 et 1944. Dans la matinée du lundi 6 septembre 1943, le bombardement vise la gare de triage mais finalement détruira une partie du bourg et l'église.

André Farge, employé P.T.T. à Serqueux, blessé par éclats d'obus, décédera des suites de ses blessures, deux mois plus tard à son domicile, à Saint-Léger-du-Bourg-Denis.

René BOCQUET (1893 - 1944)

Né à Saint-Etienne-du-Rouvray. Profession : mécanicien. Décédé le mercredi 31 mai à 51 ans lors d'un bombardement aérien pendant la Semaine Rouge à Rouen. Inhumé à Rouen au cimetière du Mont-Gargan.

La date de décès de Bocquet René correspond au mercredi de la "semaine rouge". Il figure sous le nom erroné de Bacquet sur la liste publiée dans le livre : "Les Victimes Civiles des bombardements en Haute-Normandie" Edit. La Mandragone 1997.

Raymond LIMARE (1904 - 1944)

Né à Louvetôt. Profession : exploitant-forestier. Mitraillé sur la route de Blainville-Crevon. Décédé le 10 août à 40 ans.

Domicilié à Saint-Léger-du-Bourg-Denis, allant vers Buchy, Limare Raymond venait d'entrer à Blainville, hameau des Maillomets. Mitraillé par un avion, il décèdera de ses blessures. En dehors de l'acte de décès, aucune trace mémorielle de ce mitraillage.

René PLAISANT (1915 - 1944)

Né à Saint-Ouen (Seine, aujourd'hui Seine-Saint-Denis). Profession : ouvrier hautement qualifié en mécanique. Résistant maquisard, officier Franc-Tireur et Partisan Français (FTPF). Commandant. "Mort pour la France". A Saint-Girons, sur une stèle-plaque commémorative est inscrit : "Mort abattu au combat". Décédé le 20 août à 29 ans à Saint-Girons. Sépulture à Saint-Girons. Dans le carré militaire, sur la stèle, au cimetière de Darnétal est inscrit : "René Plaisant, commandant F.F.I."

Son père, Charles, natif de Saint-Légerdu-Bourg-Denis, engagé dans la résistance, est mort en déportation à la Seconde Guerre mondiale. Les oncles et tantes de René sont nés à St-Léger. René passe son enfance à Darnétal. A sa démobilisation, en 1940, il s'installe à Saint-Girons, en Ariège. Il sera travailleur forestier et... résistant, créant sur place un maquis F.T.P.F. en lutte contre l'occupant.

Le 20 août 1944, pour libérer la ville, René Plaisant, commandant une vingtaine de résistants, pénétra dans Saint-Girons. S'engageant dans une ruelle tenue par une unité de la Wehrmacht, le Commandant Plaisant, alias Lacourt, cria : "Camarades allemands, rendez-vous, il ne vous sera fait aucun mal !". La réponse fut une rafale de fusil-mitrailleur qui l'atteint mortellement. (Voir site internet Maitron).

Une rue de Darnétal porte son nom (entre la rue des Belges et la rue Jules Ferry), ainsi qu'une avenue, à Saint-Girons.

MINISTÈRE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE
23 SEP 1947 35 bis
REPUBLIQUE FRANCAISE

Direction de l'Etat-Civil et des Recherches
1er Bureau
Etat-Civil Militaire
139, rue de Bercy
PARIS-12°

Paris, le 18 SEPT 1947

VICTIMES CIVILES DE LA GUERRE
N° 106346

LE MINISTRE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE
Monsieur le Maire de Rouen
Seine Inférieure

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'il y a lieu d'inscrire la mention "MORT POUR LA FRANCE" dans l'acte de décès de
Monsieur BOCQUET René Alexandre
(Victime Civile de la Guerre) décédé le 31 mai 1944
en votre ville, dans les conditions fixées par l'Ordonnance N° 45-2717 du 2 Novembre 1945.

Vous voudrez bien me tenir informé de la date à laquelle cette inscription aura été effectuée.

Je vous serais obligé de prier M.le Procureur de la République de faire compléter par la même mention, le registre déposé au Greffe de son Tribunal.

Pour le Ministre et par son ordre
139, rue de Bercy, 12°
Directeur des Recherches

MAIRIE de SAINT-GIRONS
DEPARTEMENT de l'ARIEGE
d N° 541819/42

Mort pour la France
ACCUSE DE RECEPTION
(A compléter et à renvoyer au Service de l'Etat-Civil.)
Le Maire de la Commune de Saint-Girons (Ariège)

A Monsieur le SECRETAIRE GENERAL aux ANCIENS COMBATTANTS et VICTIMES de GUERRE,
Service Central de l'Etat-Civil, des Successions et Sépultures Militaires, 37, rue de Bellechasse, PARIS (VII°)

J'ai l'honneur de vous accuser réception de l'avis de DECES N° 541819/42 du 2 Janvier 1946 concernant :
Nom et prénoms : Plaisant René Emile
Date et lieu de naissance : 12 Janvier 1915 à St-Créty Norm.

N° Mle
Grade : Commandant - Ancien Résistant de l'Indochine
Date du décès : 20 août 1944 à Saint-Girons Ariège
L'avis officiel a été remis le 10 Janvier 1946 à (Mlle) Plaisant Angéline née Bergamelli
A SAINT-GIRONS, le 10 Janvier 1946
Le Maire,
Lacourt


(I) - Parenté et adresse complète.
Madame Plaisant Angéline
4° 13 avenue Paul Lafargue
Saint-Girons Ariège.

Roger SAUMON (1904 - 1944)

Né à Saint-Léger-du-Bourg-Denis. Profession : boucher. 509^{ème} Régiment de Chars de Combats. Prisonnier de guerre, décédé, pour cause d'accident du travail, le 27 août à 40 ans à Buxtehude (Hôpital municipal, près de Hambourg). Inhumé avec ses parents dans le cimetière de Saint-Léger.

Mobilisé en 1940, Saumon Roger est fait prisonnier à Cauroy, dans les Ardennes. Dépendant du stalag XB, près de Hambourg, il sera prisonnier dit "libre".

Remplaçant un boucher allemand qui était soldat en France, il décède d'une grave blessure dans l'exercice de son activité. Inscrit au monument depuis le 11 novembre 2021, après la recherche effectuée par le comité des Sages sur les "Morts pour la France" non-inscrits sur le monument de la commune.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25		
Personalkarte I: Personelle Angaben		
Kriegsgefangenen-Stammlager: <i>Schlachthaus Sandbühl</i> Lager: <i>Stalag XB</i>		
Befristung der Erkennungsmarke: Nr. <i>62379</i>		
Eager: <i>Stalag XB</i>		
Name: SAUMON		
Vorname: <i>Roger</i>		
Geburtsort und -ort: <i>04.04.04. a. St. Léger du Bourg Denis - C. Fr.</i>		
Religion: <i>Kath.</i>		
Vorname des Vaters: <i>Delphin</i>		
Familienname der Mutter: <i>Parcker</i>		
Staatsangehörigkeit: <i>Frantz</i>		
Dienstgrad: <i>2. Klas.</i>		
Truppenteil: <i>509. R.C.C.</i> Komp. ufm.: <i>447</i>		
Zivilberuf: <i>Schweizer</i> Berufs-Gr.: <input checked="" type="checkbox"/>		
Matrikel Nr. (Stammrolle des Heimatstaates): <i>1868</i>		
Gefangennahme (Ort und Datum): <i>Cauroy le 26.6.40</i>		
Ob gesund, kräftig, verpfändet eingeliefert:		
Des Kriegsgefangenen	Lichtbild	
	Nähere Personalbeschreibung	
	Größe: <i>1,65</i>	Haarfarbe: <i>blond</i>
	Besondere Kennzeichen:	
Fingerabdruck des rechten Zeigefingers		Name und Anschrift der zu benachrichtigenden Person in der Heimat des Kriegsgefangenen
		<i>M. Yvonne Saumon - 79, B. de Avenue Bernyglonne - Pic. Colpes Yvonne</i>
Befristung der Erkennungsmarke Nr. <i>62379</i> Lager: <i>Stalag XB</i> Name: <i>SAUMON</i>		
Bemerkungen:		
Am 27.8.44. in Buxtehude an den Folgen eines Betriebsunfalles verstorben.-		
<i>Gem. in 107. St. 453. der Stalag XB Sandbühl v. 45-45</i>		

Michel LESAGE (1924 - 1944)

Né à Saint-Léger-du-Bourg-Denis. Profession : mécanicien. Fusillé à Saint-Jacques-sur-Darnétal. Décès par balles dans la tête et sur plusieurs parties du corps, le 29 août à 20 ans. Inhumé à Saint-Léger-du-Bourg-Denis, cimetière Nord.

Il aurait eu sur lui un revolver et "visitait" un camion allemand en panne, Route Nationale à Saint-Jacques. Une colonne SS passe à ce moment là. Quelques allemands se lancent à sa poursuite. Il s'enfuit, pour ne pas être interrogé sur sa présence autour du camion. Les Allemands encerclent la ferme située au lieu-dit "La loge aux Pauvres" et le font sortir de l'habitation. Il sent sa vie en danger, pénètre de nouveau dans l'arrière-cuisine. Les soldats SS entrent à leur tour. Après plusieurs coups de feu entendus par les témoins, les Allemands sortent le corps sans vie du jeune homme.

Bernard FLEUTRY (1915 - 1945)

Né à Saint-Léger-du-Bourg-Denis. Profession : marinier. 33^{ème} RI. Sergent. Prisonnier de Guerre en 1940. Décédé le 3 février à 30 ans à Berlin. Son nom figure sur le monument aux Morts de Caudebec-lès-Elbeuf. Enterré à la Nécropole Nationale "Le Pétant" (Meurthe-et-Moselle).

Février 1945 : les alliés (américains et britanniques) effectuent quotidiennement des bombardements stratégiques sur Berlin.

Bernard, prisonnier de guerre en 1940 et son frère André requis STO en 1943 (inscrit au monument aux

Morts de St-Léger), se retrouvent à travailler dans la même entreprise bombardée le 3 février.

Un certificat allemand dit que "Bernard Fleutry, aide travailleur, domicilié à l'usine où il travaillait est décédé lors d'un raid aérien... caché dans l'abri-cave, suite à l'effondrement du bâtiment". Son frère André est mort dans les mêmes conditions : leurs corps ont été consumés par l'incendie qui s'est poursuivi pendant plusieurs jours.



Nécropole Nationale "Le Pétant". Photos : Bernard Brassart

André FLEUTRY (1920 - 1945)

Né à Saint-Léger-du-Bourg-Denis. Ouvrier requis au S.T.O.(Service du Travail Obligatoire, en Allemagne). Décédé le 3 février à 25 ans (dans l'incendie de l'usine suite aux bombardements des alliés sur Berlin). Enterré à la Nécropole Nationale "Le Pétant" (Meurthe-et-Moselle).

Après la recherche effectuée par le comité des Sages sur les "Morts pour la France", André Fleutry est inscrit au monument aux Morts depuis le 11 novembre 2021.



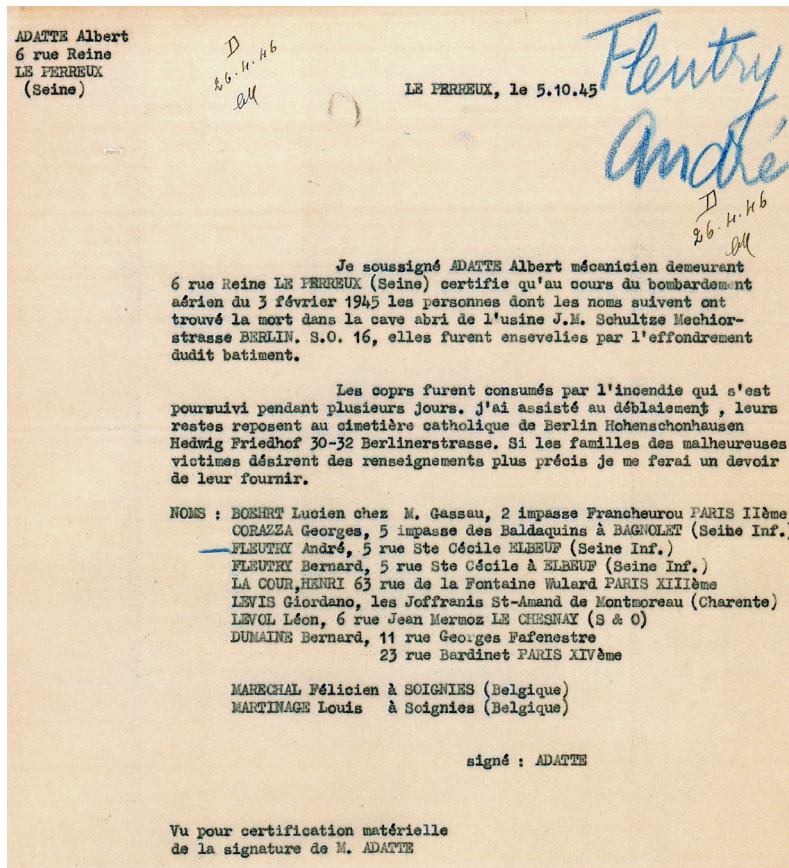
André travaille à Petit-Quevilly avant d'être requis au STO le 23 juin 1943. Il va travailler en Allemagne dans l'usine où se trouve son frère Bernard, prisonnier de guerre depuis 3 années. André et Bernard sont enterrés à la Nécropole Nationale "Le Pétant".

Charles PLAISANT (1888 -1945)

Né à Saint-Léger-du-Bourg-Denis. Profession : teinturier puis métallurgiste puis à la SNCF puis docker. A la Première Guerre mondiale, mobilisé au 46^{ème} RI (3 août 1914). Captif à Munsingen (Allemagne), rapatrié en France le 17 déc. 1918. Pensionné à 70 %. Démobilisé le 25 mars 1919. Résistant déporté à la Seconde Guerre mondiale. Arrêté sur dénonciation. Mort en déportation, à l'infirmerie du camp de Sachsenhausen (Allemagne) en avril 1945 à 57 ans. Figure sur la plaque des déportés, sur la mairie de Darnétal, figure sur la stèle des victimes civiles 39-45, au monument aux Morts de Darnétal.

Militant fiché par les autorités françaises en 1939. Il fait partie du "Front National pour la Libération de la France" dès la fin 1940. Sur dénonciation, il est arrêté, par la Gendarmerie française, pour diffusion de tracts appelant à l'union des patriotes et pour avoir fait des sabotages sur le port.

Emprisonné 2 jours à Rouen (Caserne Hatry), il est trié comme "otage" communiste et remis aux Allemands qui le transfèrent au camp de Royal-Lieu, à Compiègne (stalag 22). Il y restera jusqu'à sa déportation en janvier 1943. Dans le convoi n° 74 arrivé le 25 janvier à Sachsenhausen (1466 hommes, dont 679 ont été identifiés comme décédés au camp). Déporté matricule 58892 (tatouage).

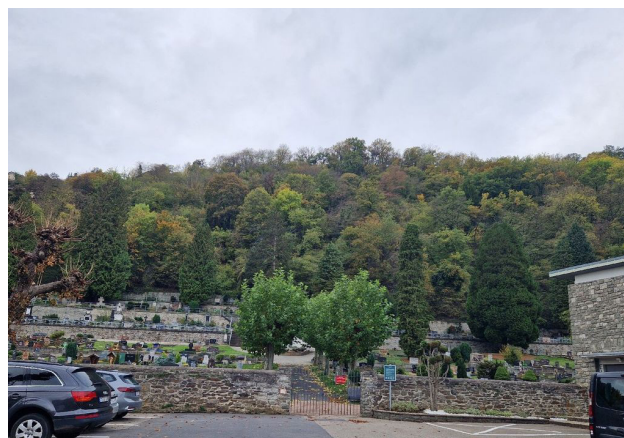


Eugène LEGIGAN (1924 - 1945)

Né à Saint-Léger-du-Bourg-Denis. 129^{ème} RI. Décès qualifié "d'accidentel" le 8 septembre à 21 ans à l'Hôpital militaire français de Sankt Goarshausen (Allemagne). Inhumé le 10 septembre, à 9 heures. Sépulture dans le cimetière de Bad Ems, carré militaire français.

Les Forces Françaises prennent possession d'une zone d'occupation en Allemagne, dans la région de la Rhénanie-Palatinat.

Aux environs de Sankt-Goarshausen, les manœuvres achevées par le 129^{ème} RI, Legigan Eugène à l'insu de ses chefs et sans tenir compte des conseils de prudence donnés par ses camarades, visita une grotte et tomba dans un trou profond de 12 mètres.



Cimetière de Bad Ems (Allemagne, Land de Rhénanie-Palatinat)

Serge WINANDY (1924 - 1947)

Né à Rouen. Profession : mécanicien. Rég. D'Artillerie Coloniale du Maroc. Décédé le 13 janvier à 22 ans (suite maladie épidémique au Tonkin) à Haïphong (à l'hôpital colonial). Deux mois après son arrivée, le 2^{ème} classe Wivandy Serge sera hospitalisé pour maladie le 16 novembre 1946. Sépulture au cimetière "de la Conquête", à Haiphong.

Le 2 septembre 1945, l'organisation politique et paramilitaire du Viêt Nam (colonie française) déclare son indépendance de La France. A la suite de cette proclamation, il y a la guerre d'Indochine et l'envoi de troupes coloniales françaises. Engagé pour 3 ans, le 18 mars 1946, Winandy Serge embarque à Marseille le 14 septembre, avec courage et détermination.

Sources

- Archives communales (Saint-Léger-du-Bourg-Denis et Rouen),
- Archives Départementales de la Seine-Maritime,
- Archives militaires, gouvernement du Canada,
- Archives Michel MOREAU,
- Ministère de la défense,
- Archives des victimes des conflits contemporains Caen,
- Articles du comité des Sages sur le site internet de la commune,
- Site internet LE MAITRON,
- Site internet Mémoire des Hommes,
- "Rouen et sa région pendant la guerre 1939-1945" de Gontran PAILHÉS,
- "Libérés, Normandie 1944" de Thierry CHION.

André CACHELEUX (1910 - 1954)

Né à Darnétal. Profession : teinturier. Prisonnier de Guerre de 1940 à 1945. Décédé le 11 mai à 44 ans à Saint-Léger-du-Bourg-Denis. Inhumé dans le cimetière de Saint-Léger.

Fait prisonnier en Allemagne de mai 1940 à mai 1945. L'insuffisance cardiaque, constatée en captivité au mois de mars 1942, fut la cause de son décès en 1954.

Remerciements

- Mme et M. BRASSART (fille et gendre d'André FLEUTRY),
- Michel MOREAU (neveu de Roger SAUMON),
- Jean-Pierre LESUEUR et Jean-Louis de FREITAS, pour les recherches effectuées et la mise en forme des sujets publiés.



Cérémonie du 8 mai 2023

En conclusion

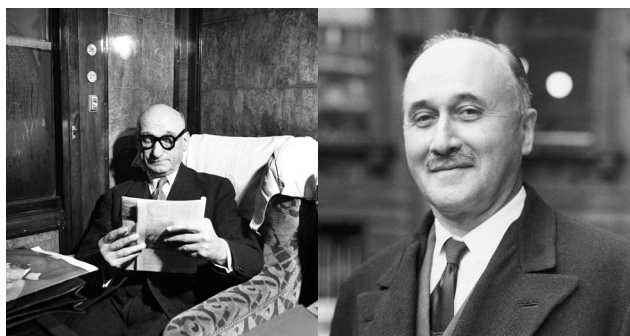
Après le 8 mai 1945 l'Europe occidentale sortie de la guerre avec une vision commune de l'avenir, s'organise pour faire face aux défis qu'elle rencontre et "tire les leçons du passé pour construire une paix et un avenir durables".

Le drame de la Seconde Guerre mondiale a montré la nécessité d'une Europe unie. L'après-guerre est donc le moment des concertations, du dialogue et de la fondation des nouvelles alliances et institutions. Ainsi, en mai 1948, le congrès de La Haye réunit différentes personnalités politiques pro-européennes. De ce congrès naîtra le Mouvement Européen, un courant d'opinion chargé de fédérer tous les acteurs engagés dans le but de promouvoir le projet européen et de favoriser la participation des citoyens à sa construction.

- Avril 1948 : création de l'OECE, qui deviendra OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Economique)
- Avril 1949 : création de l'OTAN (Organisation du Traité de l'Atlantique Nord), une alliance militaire sous l'égide des Etats Unis d'Amérique, garants de la sécurité des pays occidentaux ayant subi les affres du nazisme.
- Mai 1949 : le conseil de l'Europe voit le jour. Il sera à l'origine de la Convention Européenne des Droits de l'Homme et de la Cour du même nom.



Mai 1948, congrès de La Haye



Robert Schuman et Jean Monnet

La déclaration de Robert Schuman, ministre des affaires étrangères, le 9 mai 1950, rend publique l'idée de Jean Monnet d'unifier les productions de charbon et d'acier sous une autorité supranationale. En mutualisant les ressources nécessaires à l'armement, le plan Schuman vise à empêcher une nouvelle guerre entre la France et l'Allemagne. Le 18 avril 1951 verra la signature du traité de Paris instituant la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA). 1957, verra la création de la Communauté Economique Européenne (CEE).

En 1989, la chute du Mur de Berlin bouleverse l'ordre international issu de la Seconde Guerre Mondiale. Les états membres des communautés réagissent à cette nouvelle donne, en 1992, **par la création de l'Union européenne.**

De nouvelles difficultés apparaîtront... Autant de nouveaux défis pour l'avenir de l'Europe. Outre la paix maintenue entre les Etats, l'une des décisions la plus visible pour les consommateurs fut la découverte des nouveaux billets et pièces en euro le 1^{er} janvier 2002.

Le 12 octobre 2012, l'Union européenne reçoit le prix Nobel de la paix.

"L'Union européenne et ses prédécesseurs ont, au cours de ces six dernières décennies, contribué à promouvoir la paix, la réconciliation, la démocratie et les droits de l'Homme en Europe" peut-on lire dans la déclaration du comité Nobel attribuant le prix à l'Union européenne.

Ainsi, d'institution en institution, l'Europe s'organise et fait son chemin pour défendre la liberté et la démocratie.



Le prix Nobel de la paix présenté au public lors de l'exposition universelle de Milan en 2015